



# INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE CIRCONSCRIPTION DE MARGNY LES COMPIEGNE

Ecole: Henri Massein

**Commune:** Berneuil-sur-Aisne

Date: mardi 14 novembre 2017

## □ Conseil d'école N° 1

Présents: (nom et niveau de classe)

Mme Carbonneaux, CE1-CE2

Mme Damblève, GS-CP

Mme Lebrun, CM1-CM2

Mme Poyart, TPS-PS-MS

M. Guéguen, Maire

M. Pitlack, 1er adjoint

M. Frère, Mmes Antoine et Dumez, de la commission scolaire

Mme Driencourt et M. Lefebvre, représentants de parents d'élèves

**Absents :** Mme Vion, représentante de parents d'élèves

Excusés: Mme Bouchain, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Antoine, de la commission scolaire

Mmes Dumast et Cochet, représentantes de parents d'élèves

### Ordre du jour

- 1. Présentation des membres et rôle du conseil d'école
- 2. Point sur la rentrée et prévisions 2018
- 3. Règlement intérieur de l'école
- 4. PPMS, exercice d'évacuation, confinement
- 5. Sorties scolaires / projets de classe
- 6. Demandes diverses

### Relevé de conclusion

### 1. Présentation des membres et rôle du conseil d'école

Un tour de table a été fait afin que chacun se présente et présente sa fonction (notamment le DDEN). Le rôle du conseil d'école a été expliqué, toute question relative à la vie de l'école peut être posée lors d'un conseil d'école. Les questions d'ordre pédagogique devront être vues avec l'enseignante concernée.

# 2. Point sur la rentrée et prévisions 2018

Effectifs à la rentrée 2017 :	3 TPS	
	13 PS	15 CE1
	12 MS	12 CE2
	12 GS	6 CM1
	5 CP	11 CM2
Soit 89 élèves.		
Effectifs prévus à la rentrée 2018 :	4 TPS	
	12 PS	5 CE1
	13 MS	15 CE2
	12 GS	12 CM1
	12 CP	6 CM2

Soit 91 élèves prévus.

Un premier bilan, satisfaisant, a été fait concernant l'accueil des tout-petits. C'est un objectif de socialisation et d'adaptation à l'école. Le tout-petit doit prendre des repères. Deux des tout-petits se sont très bien adaptés, c'est en revanche plus difficile pour un des tout-petits.

Pour prévoir le nombre de petits et donc de tout-petits en septembre 2018, la directrice prendra contact avec les familles rapidement dans l'année scolaire ; afin de déterminer les effectifs.

## 3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement a été lu, quelques modifications ont été faites. Il a été accepté à l'unanimité avec 11 voix pour, sur 11 votants.

La directrice doit se renseigner si dans l'annexe 4, les grandes ondes (pour France-Inter) existent toujours.

### 4. PPMS, exercice d'évacuation, confinement

Le Plan Particulier de Mise en Sureté a été réexpliqué (les enfants de maternelle sont confinés dans la salle de motricité et les enfants d'élémentaire sont confinés dans leur salle de classe respective).

Il a été redit que trois exercices d'évacuation doivent être réalisés dans l'année, ainsi que deux exercices de confinement et un exercice intrusion.

Le premier exercice d'évacuation a été réalisé le jeudi 12 octobre 2017. Tout s'est bien passé, les élèves ont bien réagi au signal, et l'évacuation s'est bien déroulée.

Le premier confinement a été fait le lundi 16 octobre 2017. Deux soucis se sont posés : il n'y a pas de ligne téléphonique (à cause de la coupure d'électricité) et les enseignantes sont dans l'impossibilité de scotcher les fenêtres.

### 5. Sorties scolaires / projets de classe

<u>Semaine du goût au mois d'octobre :</u> durant toute la semaine, les maternelles sont allés visiter, ont fait une dégustation et ont réalisé des fromages à la chèvrerie de Berneuil-sur-Aisne (sous forme d'ateliers). A la boulangerie de Berneuil-sur-Aisne, les maternelles ont manipulé de la pâte et ont fabriqué des brioches ou du pain. Les enfants ont réalisé des panneaux collectifs qui ont sollicité les dictées à l'adulte, le traitement de texte sur l'ordinateur et les arts visuels.

En parallèle, les enfants d'élémentaire ont réalisé un cahier de recettes de sorcier. C'était un projet d'écriture en trio chez Mme Carbonneaux, en binôme chez Mme Lebrun. C'était un moment de décloisonnement entre les deux classes.

<u>Prix ficelle</u>: en association avec la bibliothèque de Berneuil-sur-Aisne, l'école participera au prix ficelle. Dans un premier temps, une sélection de livres sera lue (en lecture offerte) à chaque cycle. A l'issue de cette lecture, chaque élève votera pour le livre qu'il a préféré. Il a aura donc un « gagnant » par cycle dans notre école, puis un gagnant par cycle dans le département. En octobre, un dimanche, les enfants sont invités à la bibliothèque de Margny pour la remise des prix, et pour rencontrer l'auteur.

<u>Le petit coopérateur</u>: une sélection de livres est également lue, mais la lecture est différente car ce n'est pas obligatoirement une lecture offerte (cela peut être un emprunt par chaque élève pendant un temps imposé, un exposé par un groupe d'élèves...). Chaque élève votera pour son livre préféré, puis tous les votes seront comptabilisés et les enseignantes seront informées du livre ayant obtenu le plus de voix, toujours par cycle. <u>Noël de la mairie</u>: le ciné rural viendra le jeudi 21 décembre à la salle Saint Rémi pour la projection d'un

film aux maternelles le matin, et aux élémentaires l'après-midi.

A venir, l'intervention de <u>Picardie lait</u> : l'inscription est faite, au mois de janvier les ateliers seront déterminés car de nouveaux seront proposés.

### 6. OCCE, coopérative scolaire

Mme Marques étant partie en retraite, il a fallu chez de mandataire. C'est Mme Damblève qui prend le relais, le changement est effectif depuis peu de temps. Elle a fait un point :

En *août 2016*, il y avait 3 579,11 €.

En cours de l'année scolaire, il y a eu 3 395,61 € de recettes (photos de classes, dons de l'association « Les écoliers d'Henri », coopérative scolaire des parents, marché de Noël), et 4 481,50 € de dépenses (sorties de fin d'année 2016 et 2017, repas de la fête des écoles, règlement SACEM, activités sur la semaine du goût, achat de livres et de matériel, sortie au château de Vic-sur-Aisne, visite du wagon de l'Armistice, visite chez les pompiers, marché de Noël, prélèvement OCCE et assurance, règlement photos, jeux d'extérieur pour les cours de récréation).

En <u>septembre 2017</u>, il y avait 2 493,22 €. Depuis il y a eu 413 € de recettes (les coopératives scolaires) et 325,19 € de dépenses (bus et repas du collège pour les anciens CM2, achat de livres, activités sur la semaine du goût).

En *octobre 2017*, il y a 2 581,03 €.

### 7. Demandes diverses

Un appareil-photo et un poste CD ont été demandés par les enseignantes de maternelle.